

rejet de la requête présentée par le sieur *Danelle* contre l'ordonnance du 1<sup>er</sup> décembre 1841, qui autorise la maintenance des usines à fer du —; IX, 638.

BUISSON (Seine). Ordonnance du 30 mai 1846, autorisant le sieur *Jacmart* à établir une usine à fer au —; IX, 657.

BUISSON et consorts (sieurs). Voir HUBACS DE MANOSQUE (Les).

BUISSON et ROBERT (sieurs). Voir SAINTE-ROSTAGNE.

BULLY. Ordonnance du 30 mars 1842 approuvant l'arrêté de conflit pris par le préfet de la Loire relativement aux charbons extraits de la mine de —; I, 809.

BULLY et FRAGNY (Loire). Ordonnance du 11 juillet 1843, concédant aux héritiers du sieur de *Nanteuil de La Norville* et consorts les mines d'antracite de —; IV, 699.

BURÉ-LA-FORGE (Moselle). Ordonnance du 3 décembre, autorisant la dame veuve *Trotganne* à modifier ses usines à fer de — et de Dorlon; IV, 750.

BURGUET DE CHAUFFAILLE (sieur DU). Voir CHAUFFAILLE.

BURGUN et consorts (sieurs). Voir HARRAS (Le).

BUSCHE. Arrêté du Président du conseil chargé du pouvoir exécutif, du 29 juillet 1848, nommant M. — membre de la commission centrale des chemins de fer; XIV, 668.

BUXIÈRE-LA-GRUE (Allier). Arrêté du Président, du 1<sup>er</sup> février 1849, concédant au sieur de *La Brousse* les mines de houille de —; XV, 569. = Du 7 avril 1849, concédant au même les mines de schistes bifumineux de —; XV, 589.

BUYER et HILDEBRAND (sieurs). Voir SEMOUZE.

## C

CACHETTE (Ardennes). Ordonnance du 16 janvier 1848, autorisant le sieur *Drumeau-Gendarme* à construire un second haut-fourneau à La —; XIII, 737.

CAILLAUDIÈRE (Indre). Arrêté du Président du conseil chargé du pouvoir exécutif, du 29 novembre 1848, autorisant les sieur et dame *Crombez-Lefebvre* à maintenir en activité l'usine à fer de La —; XIV, 582.

CALAMIAIC (Hérault). Décret du 25 février 1851, concédant au sieur *Vidal* les mines de lignite de —; XIX, 749.

CALAMINIÈRE (Loire). Arrêté du Président du 14 mai 1849, concédant aux sieurs *Martin Rochas* et consorts les mines de houille de La —; XV, 640.

CAMARADE (Ariège). Arrêté du

Président du conseil chargé du pouvoir exécutif, du 25 septembre 1848, concédant aux sieurs *Cazelles* et consorts les sources salées de —; XIV, 559.

CAMBESSÈDES et CARTAIRADE fils (sieurs). Voir LANUEJOLS.

CAMION-CRUCY (sieur). Voir TAILLY.

CAMUS (sieur). Voir ROCARAN.

CANAUX. Arrêté du Président du conseil chargé du pouvoir exécutif, du 4 août 1848, réduisant les droits de navigation à percevoir sur la houille et le coke transportés par le canal latéral à la Loire, à partir du 21 août 1848 jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1849; XIV, 504. = Du 18 décembre 1848, modifiant le tarif des droits de navigation établis sur le canal du Centre; XV, 557. = Décret du 4 septembre 1849, relatif à la per-

ception des droits de navigation établis sur les rivières et — non concédés compris dans les bassins de l'Escaut et de l'Aa; XVI, 560. = Du 4 septembre 1849, réduisant les droits de navigation perçus sur les — de Saint-Denis, Manicamp et Saint-Quentin, et aux écluses de Fresnes et d'Ywuy (Nord); XVI, 562. = Du 17 novembre 1849, relatif aux droits de navigation établis sur le canal latéral à la Loire, de Digoïn à Briare, et sur le canal de Berri; XVI, 581. = Du 23 mai 1850, relatif à la perception des droits de navigation établis sur le canal du Rhône au Rhin; XVII, 744. = Du 31 mai 1850, modifiant le tarif des droits de navigation perçus sur le canal de la Somme; XVII, 743. = Du 26 juin 1850, relatif aux droits de navigation établis sur le canal de Berri et sur le canal latéral à la Loire; XVII, 746. = Du 25 septembre 1850, prorogeant le tarif des droits de navigation perçus sur le canal de Berri et sur le canal latéral à la Loire; XVIII, 588. = Du 13 décembre 1850, relatif aux droits de navigation perçus sur le canal latéral à la Loire et sur le canal de Berri; XIX, 730. = Du 31 décembre 1850, prorogeant le tarif des droits de navigation actuellement perçus sur le canal des Ardennes; XIX, 730. = Du 31 décembre 1850, prorogeant le tarif des droits de navigation actuellement perçus sur le canal d'Arles à Bouc; XIX, 732. = Du 29 mars 1851 relatif aux droits de navigation sur le canal latéral à la Loire et sur le canal de Berri; XIX, 755. = Du 28 mai 1851, prorogeant jusqu'au 1<sup>er</sup> août 1851 le tarif des droits de navigation perçus sur le canal latéral à la Loire et sur le canal de Berri; XIX, 767. = Du 29 juillet 1851, prorogeant ce même tarif jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 1851; XX, 702. = Du 16 août 1851, relatif à la perception des droits de navigation sur le canal des Étangs; XX, 703. = Du 26 novembre 1851, pro-

rogeant jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 1852 le tarif des droits de navigation perçus sur le canal de Berri et sur le canal latéral à la Loire; XX, 721.

CAP TÈNES (Algérie). Arrêté du Président du 14 mai 1849, concédant aux sieurs *Leroy* et *Larrieu* les mines de fer, cuivre, plomb et autres métaux du —; XV, 614.

CAPDEVILLE et Cie (sieurs). Voir LACANAU.

CAPELETTE (Bouches-du-Rhône). Ordonnance du 9 septembre 1847, autorisant le sieur *Armand* à établir une usine à fer à La —; XII, 704.

CAPITAIN (sieur). Voir DULAINCOURT, FORCEY, PONT-MINARD, ROCHES-SUR-ROGNON.

CARASSON (sieur). Voir BLANGMURGER.

CARETTE (héritiers). Voir FORGE-HAUTE-DE-BOLOGNE.

CARIGNAN (Ardennes). Ordonnance du 11 juillet 183, autorisant le sieur *Seillière* à maintenir en activité l'usine à fer dite la fonderie de —; IV, 705. = Du 7 août 1844, autorisant le sieur *Parpaite* à maintenir en activité une usine à fer à —; VI, 653.

CARINTHIE. Arrêté de la commission du pouvoir exécutif, du 6 juin 1848, relatif aux fontes brutes importées de Styrie et de —; XIII, 775.

CARION-DELMOTTE (sieur). Voir ANZIN.

CARMEAUX (Tarn). Ordonnance du 10 octobre 1842, portant règlement de la redevance proportionnelle de la mine de houille de —; II, 844.

CAROILLON DE VANDEUL (sieur). Voir ORQUERAUX.

CASTELLANE (sieur DE). Voir VRILLÈRE (La).

**CASTILLON** (Gard). Arrêté du Président du 28 mars 1849, autorisant les sieurs *Leclerc* et *Cie* à établir une usine à fer à —; XV, 586.

**CATHELAN** et **FABRE** (ayant droit des sieurs). Voir **ESTAVAR**.

**CAUNE DES CAUSSES** (Aude). Ordonnance du 25 novembre 1843, concédant aux sieurs *Garrigue* et *Villerouge* fils les mines de fer de La — et du Monthaut; IV, 742.

**CAUNETTE** (Aude). Ordonnance du 28 août 1845, concédant au sieur *Braun* les mines de fer de La —; VIII, 836.

**CAUVAS** (Gard). Ordonnance du 17 février 1844, concédant aux sieurs *Olivier* et *Perret* les mines de bitume de —; V, 699.

**CAVAILLAC** (Gard). Ordonnance du 4 novembre 1844, faisant remise de la redevance proportionnelle à la compagnie propriétaire de la mine de houille de —; VI, 669.

**CAVALERIE** (Aveyron). Décret du 22 mai 1850, portant extension du périmètre de la concession des mines de houille de La —; XVII, 740.

**CAVE** (Seine-et-Oise). Ordonnance du 8 mars 1845, autorisant le sieur *Thomas* à établir un haut-fourneau à La —; VII, 554.

**CAYLUS** (Hérault). Arrêté du Président du conseil chargé du pouvoir exécutif du 21 août 1848, portant réduction de la concession de mines de houille de —; XIV, 523.

**CAZAUX** (sieur). Voir **BELIN**.

**CAZELLES** et consorts (sieurs). Voir **CAMARADE**.

**CELLANCOURT** (commune de). Voir **GROSSES-FONTAINES** (Les).

**CELLARD - PHILIPET** (sieur). Voir **PORTAIL DE POUILLY** (Le).

**CENTRE** (canal du). Voir **CAUAUX**.

**CERTEAU** (sieur DE). Voir **OULLES**.

**CHABROL-CHAMÉANE** (sieur DE). Voir **PINET** (Le); **TABOURNEAU**.

**CHADERNAC** (Haute-Loire). Décret du 16 novembre 1849, concédant aux sieurs *Jourjon* et consorts les mines de houille de —; XVI, 574.

**CHALANCHES** (Isère). Ordonnance du 9 juillet 1847, portant réduction du périmètre de la concession des mines d'argent et autres métaux de —; XII, 682.

**CHALÈDE** (Haute-Loire). Décret du 16 novembre 1849, concédant aux sieurs *Souteyran-Larouille* et consorts les mines de houille de La —; XVI, 575.

**CHAMARANDES** (Haute-Marne). Décret du 31 mars 1851, autorisant le sieur *Bourlon de Rouvre* à établir un haut-fourneau à —; XIX, 758.

**CHAMÉE** (Ardèche). Arrêté du Président du conseil chargé du pouvoir exécutif, du 9 août 1848, autorisant la *société Durand, Moline* aîné et *Cie*, à maintenir en activité l'usine à couperose de —; XIV, 548.

**CHAMILLY** (Nièvre). Ordonnance du 29 décembre 1845, autorisant les sieur et dame *de Bricourt* à maintenir en activité l'usine à fer de —; VIII, 865.

**CHAMPDOUX** (Nièvre). Ordonnance du 12 avril 1843, autorisant les sieur et dame *d'Osmond* à maintenir en activité l'usine à fer de —; III, 917.

**CHAMPENOIS** (sieur). Voir **BOURGUIGNONS** (Les); **CHEVENET**.

**CHAMPIGNEULLES** (Ardennes). Ordonnance du 7 août 1844, autorisant le sieur *Lorcet* à maintenir en activité deux lavoirs à bras à —; VI, 652. = Décret du 5 septembre

1851, autorisant les sieurs *Dupont* et *Dreyfus* à établir deux lavoirs à bras à —; XX, 710 (Voir **FONTAINE**).

**CHAMPIGNEULLES** (Meurthe). Ordonnance du 29 mars 1847, autorisant les sieurs *Vivenot-Lamy* et *Cie* à établir deux hauts-fourneaux à —; XI, 727. = Arrêté du Président du conseil, chargé du pouvoir exécutif, du 3 août 1848, concédant au sieur *Vivenot Lamy* les mines de fer oolithique de —; XIV, 492.

**CHAMPLEIX** (Cantal). Ordonnance du 20 mai 1842, concédant au sieur *Rabusson de Lamothe* les mines de houille de —; I, 820.

**CHAMPS**, née *de Brécard* (dame veuve DE). Voir **CRAMAIN**.

**CHAMPTONNAY** (Haute-Saône). Décret du 30 mai 1851, autorisant le sieur *Bouveret* à établir six lavoirs à bras à —; XVII, 742.

**CHANAY**. Ordonnance du 21 janvier 1847, annulant un arrêté du conseil de préfecture de la Loire qui maintenait au rôle des patentes la *compagnie des mines de houille de* —; XI, 723.

**CHANCELADE** (Dordogne). Arrêté ministériel du 9 janvier 1849, relatif à l'exploitation des carrières souterraines de —; XV, 560.

**CHANIER** (sieur). Voir **MES-SARGES**.

**CHANILLE** (Isère). Arrêté du Président du conseil, chargé du pouvoir exécutif, du 4 août 1848, concédant au sieur *Jas* les mines de fer de —; XIV, 509.

**CHANTAY** (Cher). Ordonnance du 17 novembre 1847, autorisant les sieurs *Dupin* et *Ravenaz* à maintenir en activité l'usine à fer de —; XII, 742.

**CHANTE-GRILLET** (Loire). Loi du 23 juillet 1847, autorisant l'ac-

quisition de la propriété de — pour le service de l'école des mineurs de Saint-Étienne; XII, 669. = Du 10 juillet 1849, ouvrant un crédit supplémentaire applicable aux travaux d'appropriation du domaine de — à l'installation de l'école des mineurs de Saint-Étienne; XVI, 538.

**CHAPEAU** (Hautes-Alpes). Ordonnance du 16 janvier 1848, concédant aux sieurs *Martin* dit *Teissière* et *Boisseranc* les mines de cuivre, argent et autres métaux de —; XIII, 734.

**CHAPELLE** (Loire). Décret du 13 mai 1850, autorisant les sieurs *Targe* frères à faire diverses additions à leur usine à fer de La —; XVII, 708.

**CHAPELLE** (Var). Ordonnance du 26 mars 1843, portant délimitation de la concession des mines de houille de La —, délimitation précédemment fixée par l'ordonnance du 10 septembre 1844; III, 914.

**CHAPELLE-SAINT-ANDRÉ** (Nièvre). Ordonnance du 16 janvier 1844, autorisant le sieur *Courot-Bigé* à maintenir en activité une forge et un moulin à La —; V, 688.

**CHAPELLE - SAINT - QUILLAIN** (Haute-Saône). Arrêté du Président du conseil chargé du pouvoir exécutif, du 3 août 1848, autorisant les sieurs *René* père et fils et les héritiers *Duplessis* à maintenir en activité un lavoir à cheval et un lavoir à bras à La —; XIV, 504.

**CHARBONNEL** (sieur). Voir **ISSUR-TILLE**.

**CHARBONNIÈRE** (Loire). Ordonnance du 26 mars 1843, concédant aux sieurs *Durozier* et *Adam* les mines d'anthracite de —; III, 904.

**CHARBONNIÈRE** (Moselle). Arrêté du Président du conseil chargé du pouvoir exécutif, du 25 septembre

1848, concédant aux sieurs *Dupont* et *Dreyfus* les mines de fer de — ; XIV, 548.

CHARBONNIÈRE (Nièvre). Ordonnance du 23 mai 1843, autorisant le sieur et dame *d'Osmond* à maintenir en activité l'usine à fer de — ; III, 922.

CHARLES (sieur). Voir CHEVILLON et FONTENELLE.

CHARLIER et consorts (sieurs). Voir OUGNEY et VITREUX.

CHARMES (Côte-d'Or). Arrêté du Président du conseil chargé du pouvoir exécutif, du 25 septembre 1848, autorisant les sieurs *Anthony* frères à maintenir en activité un lavoir à cheval dans la commune de — ; XIV, 564.

CHARNEUIL (Indre). Ordonnance du 21 mars 1846, autorisant le sieur *de Belabre* à maintenir en activité l'usine à fer de — ; IX, 649.

CHASSENAY (Nièvre). Ordonnance du 5 juin 1846, autorisant le sieur *Palier de Chassenay* à maintenir en activité l'usine à fer de — ; IX, 661. (Voir VERNIÈRE.)

CHASTENAY-LENTY (dame DE). Voir ESSAROIS.

CHATEAUVILLAIN (Haute-Marne). Ordonnance du 29 décembre 1845, autorisant le sieur *Varinot* à établir un patouillet et six lavoirs à bras à — ; VIII, 864.

CHATELET (Moselle). Ordonnance du 9 novembre 1844, concédant aux sieurs *Gallot* et *Lejeune* la mine de fer de — ; VI, 674.

CHATILLON (sieur DE). Voir AUGUILLES.

CHATILLON-SUR-SEINE (Côte-d'Or). Décrets du 12 décembre 1849, autorisant le sieur *Maitre* à maintenir en activité un haut-fourneau à —, et un patouillet à Vauxailles ; XVI, 588.

CHATONRUPT (Haute-Marne). Ordonnance du 22 sept. 1843 autorisant le sieur *Gillot-Guillaume* à établir un bocard et un patouillet à — ; IV, 721.

CHAUDIÈRES A VAPEUR. Ordonnance du 22 mai 1843, relative aux machines et — autres que celles qui sont placées sur des bateaux ; III, 922. — Du 15 juin 1844, portant ratification de celles des 22 et 23 mai 1843 relatives aux machines, bateaux et — ; V, 725.

CHAUDRON (sieur). Voir GUDMONT.

CHAUFFAILLE (Haute-Vienne). Ordonnance du 18 avril 1842, autorisant le sieur *du Burguet de Chauffaille* à établir un feu de chauffe-rie et une machine à fendre dans l'usine à fer de — ; I, 813.

CHAUFFRIAT, MOREL et C<sup>ie</sup> (sieurs). Voir SAINT-CHAMOND.

CHAUMADOUX (Puy-de-Dôme). Arrêté du Président du conseil chargé du pouvoir exécutif, du 20 octobre 1848, concédant au sieur *Delmas* les mines de fer de — ; XIV, 574.

CHAUME (Nièvre). Ordonnance du 29 septembre 1843 autorisant le sieur *Goblet* jeune à maintenir en activité l'usine à fer de — ; IV, 732.

CHAUNIÈRE (Mayenne). Ordonnance du 5 juin 1846, accordant une extension de concession à la société propriétaire de la concession des mines d'anthracite de La — et des Bordeaux ; IX, 659.

CHAUVENCY - SAINT - HUBERT (Meuse). Ordonnance du 19 juin 1844, autorisant le sieur *Scillièrre* à maintenir en activité l'usine à fer de — ; V, 725. — Du 15 février 1847, autorisant le sieur *Collet* à maintenir en activité un moulin à farine à — ; XI, 725. — Du 15 février 1847, autorisant les sieurs *Schneider* jeune et C<sup>ie</sup> à établir un bocard à crasses à — ; XI, 725. — Décret du 5 sep-

tembre 1851, autorisant les sieurs *Boutmy* père et fils et C<sup>ie</sup> à maintenir en activité deux lavoirs à bras à — ; XX, 744.

CHAUVIN (sieur). Voir GIPIÈRE (La).

CHAUVOT (sieur). Voir JULLY.

CHAUX, BRIQUES et TUILES. Voir OCTROI DE PARIS.

HAZELLES (Loire). Arrêté du Président du conseil, chargé du pouvoir exécutif du 14 décembre 1848, concédant au sieur *Brutus* les mines de plomb, argent et autres métaux de — ; XIV, 596.

CHEMIN (sieur). Voir SALLE (La).

CHEMIN DE FER (Établissement d'un—). Voir ANICHE (Mines d').

CHEMINS DE FER. Loi du 15 juillet 1845, sur la police des — ; VIII, 812. — Ordonnance du 15 novembre 1846, portant règlement d'administration publique sur la police, la sûreté et l'exploitation des — ; X, 834. — Arrêté ministériel du 20 mars 1848, substituant aux commissaires royaux près les compagnies de —, des inspecteurs de l'exploitation commerciale, et instituant des inspecteurs principaux et particuliers ; XIII, 817. — Arrêté du Président du conseil chargé du pouvoir exécutif du 29 juillet 1848, substituant à la commission générale une commission centrale des — ; XIV, 668. — Du 18 août 1848, levant le séquestre mis sur les — de Paris à Orléans et du Centre ; XIV, 670. — Du 11 septembre 1848, nommant trois nouveaux membres de la commission centrale des — ; XIV, 691. — Arrêté du Président du 20 janvier 1849, portant de 15 à 24 le nombre des membres de la commission centrale des — ; XV, 693. — Loi des 27 novembre, 5 décembre 1849 et 27 février 1850, relative aux commissaires et sous-commissaires pré-

posés à la surveillance des — ; XVII, 689. — Arrêté ministériel du 15 avril 1850, relatif au service de contrôle et de surveillance des — en exploitation ; XVII, 701. — Décret du Président du 27 mars 1851, portant règlement d'administration publique sur les conditions d'admission et le mode d'avancement des commissaires et sous-commissaires de surveillance administrative des — ; XIX, 750.

CHENECIÈRE (Côte-d'Or). Ordonnance du 27 juin 1846, autorisant les sieurs *Lapérouse* frères à maintenir en activité l'usine à fer de — ; IX, 661.

CHEPPY (Meuse). Décret du 11 juillet 1850, autorisant la dame veuve *d'Antemarre d'Erville* à maintenir en activité une usine à fer à — ; XVIII, 576.

CHER (Département du). Arrêté du 22 avril 1844, relatif à l'exploitation des minières de fer du — ; V, 743.

CHÉRAUMONT (Eure). Arrêté du Président du conseil, chargé du pouvoir exécutif, du 25 septembre 1848, autorisant les sieurs *du Luart* à maintenir en activité l'usine à fer de — ; XIV, 563.

CHEVAUX. Décret du 28 avril 1851, modifiant le tarif de sortie pour les — et pour le plâtre préparé ; XIX, 763.

CHEVENET (Nièvre). Ordonnance du 16 janvier 1848, autorisant le sieur *Champenois* à maintenir en activité la forge de — ; XIII, 738.

CHEVILLON (Haute-Marne). Ordonnance du 7 octobre 1846, autorisant le sieur *Charles* à établir un haut-fourneau à — ; X, 796.

CHOISEAU (Côte-d'Or). Ordonnance du 30 mai 1846, autorisant le sieur *Guérard* à ajouter un haut-fourneau à l'usine à fer de — ; IX, 659.

CHOLLET (Nièvre). Ordonnance du 3 avril 1842, autorisant le sieur *Bonamy* à conserver et à tenir en activité l'usine à fer du —; I, 811.

CHOLLIER frères (sieurs). Voir FULY (La).

CHUASTIA (Basses-Pyrénées). Ordonnance du 4 mai 1846, autorisant les sieurs *Marassé* et *Lordon* à maintenir indéfiniment en activité l'usine à fer de —; IX, 652.

CHUTIN (sieur). Voir OSNE-LE-VAL.

CIGOGNE (Nièvre). Ordonnance du 12 avril 1845, autorisant les ayant droit du sieur *Brière d'Azy* à maintenir en activité l'usine à fer de —; VII, 560.

CIGOTIÈRE (Mayenne). Ordonnance du 30 mai 1846, augmentant l'étendue de la concession des mines d'antracite de Linières et de La —; IX, 656.

CISSAC (sieur). Voir SABLONS (Les).

CLAIRAC (Gard). Décret du 6 avril 1850, concédant au sieur *Leclair* les mines de zinc, plomb et autres métaux de —; XVII, 699.

CLAIRVAUX (Aube). Décret du 23 décembre 1850, autorisant le sieur *Harlé* à maintenir en activité, en les modifiant, les forges hautes et basses de —; XVIII, 600.

CLAISE (Indre-et-Loire). Arrêté de la commission du pouvoir exécutif du 19 juin 1848, autorisant le sieur *Luzarche* à maintenir en activité l'usine à fer de —; XIII, 779.

CLAUSSE (sieur). Voir PANSEY.

CLÉMENT (sieur). Voir THOSTES et BEAUREGARD.

CLÉMENT (Dame veuve) et sieur VARINOT. Voir MONTRIBOURG.

CLÉMENT-DÉSORMES (sieur). Voir BARBIÈRES.

CLERVAL (Doubs). Ordonnance du 15 mai 1842, autorisant les sieurs *Bouchot* frères à établir un second haut-fourneau dans leur usine à fer de —; I, 820.

CLOS-MORTIER (Haute-Marne). Ordonnance du 29 juin 1844, portant rejet du pourvoi des sieurs *Rozet* et de *Ménisson* contre une décision du Ministre des travaux publics relative à l'usine du —; V, 727. = Décret du 26 novembre 1849, autorisant les sieurs *Rozet* et de *Ménisson* à maintenir en activité le bocard, patouillet et moulin à farine existant dans leur usine à fer du —; XVI, 584.

COALITIONS. Loi du 29 novembre 1849, modifiant les articles 414, 445 et 446, du code pénal relatif aux — d'entrepreneurs et d'ouvriers; XVI, 582.

COCURÈS (Lozère). Décret du 25 juillet 1849, concédant aux sieurs *Borelli*, de *Salzet* et consorts les mines de plomb argentifère et d'autres métaux de —; XVI, 554.

COKE. Voir CANAUX.

COLAS (sieur). Voir MOUTIER-SUR-SAULX.

COL-DE-LA-BOUSOLE (Aude). Ordonnance du 18 mars 1843, admettant l'opposition du sieur *Fabre* contre l'ordonnance du 27 avril 1838, portant institution de la concession des mines d'antimoine, plomb, cuivre et autres métaux du —; III, 902.

COLLARD (sieur). Voir GIROMAGNY.

COLLARD, PERRIN et consorts (sieurs). Voir ROSIÈRES-AUX-SALINES.

COLLE (sieur). Voir SARREBOURG.

COLLE-DE-VILLEMUS (Basses-

Alpes). Ordonnance du 28 août 1845, concédant au sieur *de Sébastiane* les mines de lignite de La —; VIII, 837.

COLLECTION MINÉRALOGIQUE. Loi du 30 juin 1845, relative à l'acquisition de la — du sieur *de Drée*; VII, 542.

COLLECTIONS SCIENTIFIQUES. Loi du 8 août 1847, ouvrant un crédit pour l'acquisition de diverses —; XII, 670.

COLLÈGE DE FRANCE. Décret du gouvernement provisoire du 7 avril 1848, instituant une nouvelle série de chaires au —, et en supprimant d'anciennes; XIII, 841.

COLLET (sieur). Voir CHAUVENCY-SAINT-HUBERT.

COLLET-DE-DÈZE (Lozère). Ordonnance du 18 janvier 1847, portant rectification des articles 1 et 2 de celle du 7 août 1822, qui concédait les mines d'antimoine du — et les mines d'antimoine et de plomb sulfuré de Saint-Michel-de-Dèze; XI, 722.

COLLIN et CHATROUSSE (sieurs). Voir PEREIRE (La).

COLLOBRIÈRES (C<sup>ie</sup> des mines de houille de). Voir BAGNA (Le).

COLLONGE (sieur). Voir SAINT-QUENTIN.

COMAILLE (Saône-et-Loire). Ordonnance du 31 août 1847, concédant aux sieurs *Brunet* et *Duvernay* les mines de schistes bitumineux de La —; XII, 702.

COMBE-GILLARDE, commune du Freney (Isère). Décret du 30 décembre 1851, concédant au sieur *Milanta* les mines d'antracite de —; XX, 736.

COMBEREDONDE (Gard). Ordonnance du 12 juin 1845, portant remise pour cinq ans de la redevance

proportionnelle de la mine de houille de —; VII, 566.

COMBRE (Loire). Arrêté du Président du conseil, chargé du pouvoir exécutif du 20 octobre 1848, concédant aux sieurs *Desvernay* et consorts les mines d'antracite de — (Loire); XIV, 569.

COMBRES (Puy-de-Dôme). Ordonnance du 12 février 1846, portant qu'il est fait à la *société propriétaire des mines de plomb argentifère de —, Roure et Barbecot* remise temporaire de la redevance proportionnelle; IX, 644. (Voir PONT-GIBAUD.)

COMMENTRY (Allier). Ordonnance du 19 décembre 1846, autorisant les sieurs *Martenot* frères et consorts à établir une usine à fer à —; X, 859.

COMMINGES (sieur). Voir BÉNAC.

COMMISSION MIXTE DES TRAVAUX PUBLICS. Loi du 7 avril 1851, relative à la délimitation de la zone frontrière et à la compétence de la —; XIX, 759.

COMMUNE (Ardennes). Ordonnance du 8 mars 1845, autorisant le sieur *Morel* à maintenir en activité une usine à fer à La —; VII, 554.

COMPAGNIES. — des mines et forges d'Aubin, Voir DURAVEL. || — des houillères et fonderies de l'Aveyron, Voir DECAZEVILLE. || — propriétaire de la mine de houille de Cavailiac, Voir CAVAILLAC. || — des mines de houille de Collobrières, Voir BAGNA (Le). || — propriétaire de la mine de houille de Decize, Voir DECIZE. || — de Mouzaïa, Voir MOUZAÏA.

COMPTABILITÉ PUBLIQUE. Décret du 11 août 1850, modifiant l'ordonnance du 31 mai 1838, sur la —, en ce qui concerne la durée des exercices; XVIII, 581.

CONCHES (Allier). Ordonnance

du 29 septembre 1843, autorisant les sieurs *de Kersaint* et autres à établir une usine à fer au lieu dit Les — ; IV, 734

CONDÉ-SUR-ITON (Eure). Décret du 9 août 1850, autorisant les héritiers *Roy* et dame *d'Albon* à maintenir en activité une usine à fer à — ; XVIII, 581.

CONS-LA-GRANDVILLE (Moselle). Ordonnance du 2 juillet 1845, autorisant les sieurs *Estignard* à établir un lavoir à bras à — ; VIII, 819. = Arrêté du Président du conseil chargé du pouvoir exécutif du 25 septembre 1848, autorisant les héritiers *Estignard* à établir un haut-fourneau à — ; XIV, 563.

CONSEIL D'ÉTAT. Ordonnance du 27 décembre 1846, relative aux affaires qui doivent être soumises à l'examen des comités du — ; X, 866.

COQUARD-BRIQUET (héritiers du sieur). Voir SAINT-DIZIER.

CORBELIN (Nièvre). Ordonnance du 26 septembre 1845, autorisant le sieur *Lemoine* à maintenir en activité les usines métallurgiques de — ; VIII, 847.

CORBESSIEU (Isère). Ordonnance du 29 décembre 1845, concédant au sieur *Ramié* les mines de fer oolithique de — ; VIII, 862.

CORNET D'HUMVAL (sieur). Voir ARGŒUVRES.

COSNES (Moselle). Ordonnance du 15 novembre 1843, autorisant le sieur *Wolard* et la dame veuve *Cotard* à maintenir en activité les lavoirs à bras de — ; IV, 739. = Du 22 mai 1845, autorisant les sieurs *Labbé* et *Legendre* à maintenir en activité trois lavoirs à bras à — ; VII, 563. = Arrêté ministériel du 17 avril 1848, autorisant les sieurs *Labbé* et *Legendre* à maintenir en activité un lavoir à bras à — ; XIII, 762. = Décret du 22 juillet 1850,

autorisant les sieurs *Labbé* et *Legendre* à établir un lavoir à bras à — ; XVIII, 576.

CÔTE-D'OR (département de la). Arrêté ministériel du 26 mai 1849 relatif à l'exploitation des minières de fer du — ; XV, 636.

CÔTE-PEALLAS (Hautes-Alpes). Ordonnance du 21 septembre 1842, concédant aux sieurs *Gérard*, *Morand* et consorts la mine de graphite ou plombagine de — ; II, 807.

COTTON (sieur). Voir SAINT-ANDRÉ-D'OLÉRARGUES.

COTTON frères (sieurs). Voir ROCHELLE (La).

COUADE (Haute-Vienne). Décret du 5 septembre 1851, autorisant le sieur *Blanchon-Lasserre* à maintenir en activité l'usine à fer de La — ; XX, 708.

COULAUX et C<sup>ie</sup> (sieurs). Voir BOERENTHAL.

COULMY (Moselle). Ordonnance du 26 juillet 1844, concédant au sieur *Gérard* les mines de fer du — ; VI, 639.

COUPETTE (Lozère). Ordonnance du 28 janvier 1845, concédant aux sieurs *Daudé* et consorts les mines d'antimoine de La —, et d'avelac ; VII, 545.

COUROD et consorts (sieurs). Voir GROZON.

COUROLLE (Allier). Ordonnance du 27 janvier 1844, concédant au sieur *Voizot* les mines de houille de La — ; V, 692.

COUROT-BIGÉ (sieur). Voir CHAPPELLE-SAINT-ANDRÉ (La) ; CROISY.

COURTIAUX (Haute-Vienne). Arrêté du Président, du 29 mai 1849, autorisant le sieur *Veyrier-Montagnières* à maintenir en activité l'usine à cuivre de — ; XV, 644.

COURVOL et BOUSSAROQUE (sieurs DE). Voir LIMANTON.

COUTANT (sieur). Voir IVRY.

CRAIE. Décret du 24 juillet 1851, supprimant le droit établi à la sortie de la — ; XX, 701.

CRAMAIN (Nièvre). Ordonnance du 11 décembre 1845, autorisant la dame veuve *de Champs*, née *de Brécharde*, et consorts à maintenir en activité l'usine à fer de — ; VIII, 857.

CRÉANCEY (Haute-Marne). Décret du 31 mars 1851, autorisant les sieurs *Bougueret*, *Martenot* et C<sup>ie</sup> à maintenir en activité un patouillet à — ; XIX, 758. = Du 5 septembre 1851, autorisant les sieurs *de Sainte-Maure* et consorts à maintenir en activité et à modifier un patouillet à — ; XX, 709.

CRÉCY (Nièvre). Ordonnance du 26 mars 1846, autorisant la dame *de Blacas* à maintenir en activité la forge de — ; IX, 650.

CRÉSPIN (Nord). Ordonnance du 24 août 1844, autorisant les sieurs *Dupont* et C<sup>ie</sup> à établir une usine à fer à — ; VI, 656.

CRESTIN (sieur). Voir BOUHANS.

CREUX-DE-FÉE (Haute-Marne et Côte-d'Or). Décret du 25 avril 1851, concédant aux sieurs *Bougueret*, *Martenot* et C<sup>ie</sup> la mine de fer de — ; XIX, 761.

CREUZOT (Saône-et-Loire). Ordonnance du 2 juillet 1845, autorisant les sieurs *Schneider* frères à maintenir en activité deux feux d'affinerie, et à établir un haut-fourneau au — ; VIII, 819.

CROCHOT. Ordonnance du 5 février 1843, modifiant celle du 26 novembre 1833, qui autorisait la dame veuve *Dornier* à tenir en activité, dans la commune de Mont-le-François (Haute-Saône), un patouillet et l'usine à fer du — ; III, 889.

CROISY (Nièvre). Ordonnance du 24 novembre 1843, autorisant le sieur *Courot-Bigé* à maintenir en activité l'usine à fer de — ; IV, 744.

CROIX-DE-PALIÈRES (Gard). Arrêté du Président du conseil chargé du pouvoir exécutif, du 27 juillet 1848, concédant aux sieurs *Serre* et consorts les mines de zinc, de plomb argentifère et d'autres métaux de — ; XIV, 488.

CROMBEZ-LEFEBVRE (sieur et dame). Voir CAILLAUDIÈRE (La).

CROS (Loire). Ordonnance du 14 août 1842, modifiant dans leurs limites les mines de houille du — ; II, 793.

CUDE (Haute-Marne). Ordonnance du 17 juillet 1847, autorisant le sieur *Guilleminot* à maintenir en activité un feu d'affinerie à La — et à y en ajouter un nouveau ; XII, 681.

CUGNEY (Haute-Saône). Ordonnance du 28 août 1845, autorisant les sieurs *Vautherin* frères à modifier le système d'épuration des eaux bourbeuses du lavoir à cheval de — ; VIII, 840.

CUIVRE et ZINC. Voir DROIT D'ENTRÉE dans Paris.

CUMUL. Décret du gouvernement provisoire, du 13 mars 1848, portant que nul ne pourra désormais jouir simultanément d'un traitement d'activité et d'une pension de retraite; que néanmoins le — sera toléré jusqu'à concurrence de 700 fr. ; XIII, 806. = Arrêté du gouvernement provisoire, du 22 avril 1848, instituant une commission chargée de présenter un rapport sur les questions relatives au — des fonctions salariées, et en confiant la présidence à M. Flocon ; XIII, 813.